

UN AUTRE REGARD SUR LES ATLAS DE FRANCE ET DE BELGIQUE

par Christian VANSTEENWEGEN¹, Marc DUFRENE² et Bernard ALEXANDRE²

La multiplication des atlas est une aubaine pour les biogéographes, qui trouvent là matière à mieux appréhender et comprendre les déterminants de la répartition des faunes à des échelles infra-continentales. Cette source d'information a été très peu exploitée jusqu'ici. Une raison en est probablement la lourdeur des traitements informatiques qu'impose une approche plurispécifique. Une autre raison est sans doute aussi l'apparente évidence des résultats qui sont obtenus, alors qu'en fait une grande diversité de structures biogéographiques peuvent être imaginées sur la base de la connaissance que chacun a de la répartition des espèces et du territoire d'étude. On peut s'en convaincre en tentant soi-même d'établir un découpage ornitho-géographique du pays avant de poursuivre la lecture de ce résumé.

Les auteurs ont tout d'abord analysé les données recueillies de 1985 à 1989 dans le cadre de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France. Les résultats présentés concernent le partitionnement de la France en districts biogéographiques. Sept districts bien délimités géographiquement sont révélés : aquitain, atlantique, continental, cillinéen, méditerranéen, montagnard et corse. A l'inverse des subdivisions (secteurs et domaines), reconnues par les botanistes et avec lesquelles les districts ornithologiques montrent de fortes affinités, il y a peu, voire pas d'espèces parfaitement indicatrices des districts ornithologiques. Par indicatrice, on suppose une grande fréquence au sein du district et une absence ailleurs. La caractérisation des districts est donc de nature statistique et ce n'est qu'en moyenne que leur avifaune diffère.

La même procédure est appliquée aux données de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Belgique, publié en 1988 mais rassemblant des données couvrant la période 1973 à 1978. Un seul gradient majeur est mis en évidence. Il suit fidèlement, comme pour d'autres groupes taxonomiques, un gradient topographique qui va de la Côte à la Haute Ardenne. Des districts biogéographiques sont aussi établis et géographiquement homogènes. Certains sont communs à d'autres groupes taxonomiques (comme la Campine et l'Ardenne), mais d'autres sont propres aux oiseaux : une séparation de la plaine sablo-limoneuse et limoneuse en une zone à dominance de culture et une zone à dominance villageoise ou rurale, et la mise en évidence d'une zone d'altitude où domine l'épicéa. Cette dernière zone ne correspond pas à la Haute Ardenne (altitude supérieure à 500 m).

(1) C.R.B.P.O., 55 rue de Buffon, F - 75005 Paris.

(2) Unité d'Ecologie et de Biogéographie, Place Croix-du-Sud 5, B - 1348 Louvain-la-Neuve.

Alors qu'elle est observée dans d'autres groupes taxonomiques, aucune zone côtière n'est individualisée. Cette absence s'explique par le fait que le seul endroit où nichent des espèces du littoral est la carte du Zwin et, dans une moindre mesure, une carte proche. L'originalité ornithologique de ces cartes est incontestable et clairement indiquée par une analyse factorielle des correspondances mais ces cartes ne sont pas assez nombreuses pour qu'une méthode de groupement puisse indiquer un district biogéographique proche.

Pour compléter l'analyse, des cortèges d'espèces sont établis pour chacun des niveaux du groupement biogéographique. Il apparaît que seul le district de la Campine et le district ardennais montrent des espèces qui ont une affinité régionale particulière. Les autres espèces sont soit typiques des deux principales structures biogéographiques belges (domaines atlantique et médio-européen), soit ne montrent aucune affinité régionale parce qu'elles occupent toute la Belgique ou sont trop rares. L'analyse de la fréquence des cortèges dans les districts ornithologiques indique que les deux régions propres aux oiseaux se caractérisent en fait par la perte d'en moyenne vingt espèces. Ces partitions propres aux oiseaux s'expliquent par la perte de diversité du paysage et la très forte dominance des cultures intensives ou des plantations de résineux plutôt que par la présence d'un habitat particulier.

La comparaison des cortèges ornithologiques obtenus en France et en Belgique montre de très bonnes relations entre les deux classifications, sauf pour le groupe des espèces caractéristiques de la Campine et celui des espèces belges rares. Ces deux groupes belges se composent en effet d'espèces qui appartiennent à des groupes écologiques ou biogéographiques très différents en France. Cette absence de relation était attendue pour le groupe des espèces rares, elle l'était moins pour les espèces caractéristiques de la Campine. Cela indique que l'originalité biogéographique de la Campine consiste en une juxtaposition d'habitats particuliers, qui en France sont rarement observés dans la même région, et qu'ils y caractérisent des districts différents.

Cette étude démontre l'intérêt de la réalisation d'atlas et d'analyses biogéographiques car les résultats qui ont été obtenus révèlent l'absence ou la présence de structures qui, a priori, étaient ou n'étaient pas aussi évidentes. Ils démontrent que déjà dans les années septante, une perte de diversité ornithologique est nette dans des zones soumises à une exploitation intensive (cultures ou plantations d'épicéas). Une mise à jour de l'Atlas permettrait certainement de vérifier les conséquences biologiques de ces deux processus, qui se sont largement accentués depuis vingt ans.